

Courrier des lecteurs

Rives du lac Au tour de la justice

A propos de l'article intitulé «La pression s'accroît sur les riverains des lacs» (24 heures du 7 mai 2014).

Pour faire respecter des rives publiques, pourtant légales, Mme la conseillère d'Etat de Quattro y va par quatre chemins.

Ses récentes déclarations au Grand Conseil (GC) - par exemple: «Nous pouvons inciter, faciliter et cofinancer l'accès aux rives du lac, mais pas l'imposer» - nous confirment que le Conseil d'Etat (CE) persévère dans son refus de faire respecter la loi. Pour suppléer à ce manque de l'exécutif, notre mobilisation des tribunaux est ainsi programmée.

L'arrêt du 17 janvier 2012 du Tribunal cantonal confirme que l'art. 25 de la loi sur le marchepied de 1926 délègue au CE l'exécution de celle-ci. Pourtant, la quasi-totalité des portails sur le marchepied sont fermés illicitement à clef, ou le passage est autrement obstrué. Cela démontre le laxisme du CE dans l'application de cet article. Aux questions du député Favez concernant le pourquoi et la fin de ce bafouage, Mme de Quattro était incapable de donner réponse.

Cet arrêt précise également que, selon la même loi, des concessions peuvent être octroyées pour l'établissement de ports, de jetées ou d'ouvrages de défense contre l'érosion, moyennant qu'un passage public soit réservé le long de la rive. Où est-il?

Il exige aussi le traitement égalitaire des riverains. A cet égard, la transformation des autorisations à bien plaire pour les ouvrages légers en concessions/servitudes de passage public à pied (votée ce 13 mai par le GC) devrait se faire de suite et non pas au moment de rares transferts de propriétés, comme Mme de Quattro l'a exigé.

La conseillère d'Etat met encore en avant la garantie de la propriété privée. Le Tribunal fédéral a pourtant prononcé le caractère public des rives; il n'y a donc pas de propriétés privées «piédés dans l'eau» et donc pas d'expropriations. Pourquoi ne défend-elle alors pas le patrimoine Suisse comme bien public?

Victor von Wartburg, président fondateur de Rives publiques, Mies

Gripen Une suite logique

Le résultat du vote de 18 mai montre que les arguments du



A la séance du Grand Conseil du 7 mai, le député socialiste Jean-Michel Favez avait dénoncé l'existence de portails fermés à clé sur le marchepied, ce qui est illégal. Il avait demandé des explications à la conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro qui n'a rien répondu. Le député songe désormais à lancer une initiative populaire. JEAN-CHRISTOPHE BOTT/KEYSTONE

GSSa (à l'origine du référendum) ont convaincu une majorité du peuple suisse. Et donc que la dépense de 300 millions de francs durant dix ans, au total 3,1 milliards de francs, est refusée. Ce montant représente 0,5% du PIB (à 632,2 milliards en 2012) de la Suisse, un pays riche. Soit.

Mais cela signifie logiquement que l'aide au développement (2,94 milliards en 2013, soit 0,47% de notre PIB) devra être attentive à ne pas aider les pays destinataires, en principe moins riches, à se financer une armée, si leurs dépenses militaires dépassent le 0,5% de leur PIB. Et cela à l'aide de nos impôts. Sinon où serait la logique des gagnants de dimanche dernier?

Bernard Repond, Renens

Quelle défense voulons-nous?

Après le non au Gripen et le soutien à l'obligation de servir manifesté lors de la votation fédérale du 22 septembre 2013, le peuple suisse doit maintenant être conséquent avec ses choix et définir quelle forme de défense il veut vraiment pour l'avenir, ou s'il en veut une qui soit digne de ce nom.

En effet, il est incohérent de soutenir l'obligation de servir et donc le maintien d'un effectif suffisant de soldats, puis, moins d'un an plus tard, de refuser

l'acquisition d'un système d'armes moderne pour protéger ces mêmes soldats et la population.

A la lumière de ce qui vient de se passer et au vu de ce que l'on peut craindre dans l'évolution future des rapports peuple/armée et du travail de sape assidu et continu des opposants à la défense nationale, on peut sérieusement se demander si le concept de l'ex-armée secrète P-26 n'était pas en avance sur son temps.

En effet, ce concept inspiré des mouvements de résistance de la Seconde Guerre mondiale ne sera peut-être plus que la seule défense que la Suisse sera en mesure de mettre en œuvre dans un futur pas forcément très lointain.

Olivier Chappuis, Saint-Sulpice

Pas le bon raisonnement...

On a beaucoup dit, écrit, et même ri sur un sujet pourtant tellement sérieux comme l'achat du Gripen. A vrai dire, cet achat n'était pas seulement pour le plaisir de dépenser l'argent de la Confédération, mais aussi pour le prestige de la Suisse et de sa défense.

Ceux qui pensent que notre pays ne sera jamais attaqué ont à mon avis un mauvais raisonnement, qui peut être même irréparable. Pour l'instant, j'espère que, en cas de conflit, le

Conseil fédéral saura à qui s'adresser - qui a une bonne stratégie militaire - pour nous aider à nous défendre.

Diana Palasod, Chavannes

C'est un comble!

Pauvre Suisse! Ce vote négatif me fait honte. Refuser une protection aérienne indispensable à notre neutralité et notre indépendance, c'est un comble! Maintenant, notre ciel, qui était déjà un peu ouvert, le sera complètement. Le Gripen n'est peut-être pas le meilleur avion, mais il en fallait un pour remplacer les Tiger arrivés en bout de course; les F/A-18 seront beaucoup plus sollicités et vieilliront plus vite, donc il faudra bientôt remettre la presse pour acheter des avions. Où est le gain?

De plus, ce résultat donne un coup de pouce au GSSa, c'est honteux! J'espère que M. Maurer en tirera les conséquences...

Norbert Cailler, La Tour-de-Peilz

Comparaisons La Suisse fait mieux que son grand voisin

Il est fatigant d'entendre à longueur de journée ces prédicateurs vous annoncer les pires malheurs pour la Suisse suite au vote du 9 février.

Prenons quelques indicateurs internationaux et comparons-les

avec ceux de la France, trop souvent donneuse de leçons.

La compétitivité: de 2009 à 2014, la Suisse est classée numéro un et la France est passée du 16e au 23e rang (source: WEF).

L'innovation: en 2013, la Suisse est classée numéro un, la France peine au 20e rang (Global Innovation Index)

Le classement PISA 2012: en mathématiques, la Suisse arrive au 9e rang, la France au 25e rang.

La corruption: en 2013, Transparency International classe la Suisse au 7e rang. La France apparaît au 22e rang.

Classement mondial des universités les plus réputées: la première université suisse, l'EPFZ, apparaît au 16e rang. La première université française émerge au 77e rang (source: The Times Higher Education World Reputation Rankings 2014).

Commerce extérieur: en 2013, la Suisse a exporté pour 110,5 milliards vers l'UE et a importé de l'UE pour 131,8 milliards. L'UE réalise ainsi un excédent de 21,3 milliards. Les ayatollahs du malheur en Suisse omettent volontairement de dire que nous sommes par nos achats un des meilleurs clients de l'UE.

Enfin, le prestigieux hebdomadaire britannique *The Economist* a attribué la palme du meilleur pays où naître en 2013 à la Suisse. La France se résigne au 26e rang.

Devons-nous ces succès économiques à nos accords avec l'UE? On peut en douter, car si cela était le cas, comment alors expliquer les situations économiques catastrophiques de la Grèce, de Chypre, du Portugal, de l'Espagne, de l'Italie et de la France, tous membres depuis longtemps de l'UE?

Les raisons du succès économique de la Suisse, il faut donc les chercher ailleurs. Le reportage de France 2 du 16 décembre 2013, *Un œil sur la planète: le miracle suisse*, en donne de très bonnes explications.

Bernard Jaquier, Pully

Ecrivez-nous

Vos réactions, votre opinion nous intéressent. Envoyez votre lettre via www.24heures.ch, ou à courrierdeslecteurs@24heures.ch, ou à 24 heures, av. de la Gare 33, case postale 585, 1001 Lausanne. Le texte doit être concis (au maximum 1700 signes, espaces compris), signé, et comporter une adresse postale complète ainsi qu'un numéro de téléphone. La rédaction se réserve le droit de choisir les titres et de réduire les lettres trop longues.

24heures

Adresses: avenue de la Gare 33, CP 585, 1001 Lausanne.

Tél.: 021 349 44 44

Fax: 021 349 44 19

Internet: www.24heures.ch

E-mail: 24heures@24heures.ch

Rédactions régionales
Lausanne et région: av. de la Gare 33, case postale 585, 1001 Lausanne, tél. 021 349 44 44.

Riviera-Chablais: rue du Clos 12, 1800 Vevey, tél. 021 966 82 82.

Nord vaudois-Broye: av. Haldimand 6, case postale 803, 1401 Yverdon-les-Bains, tél. 024 424 84 24.

La Côte: av. Perdtemps 11, case postale 1424, 1260 Nyon 1, tél. 022 994 40 80.

Abonnements
Tarifs pour la Suisse (TVA 2,5% incluse), 12 mois Fr. 449.-.

Courrier: case postale, 1001 Lausanne, Tél.: 0842 824 124

(lu-ve 8 h-12 h/13 h-30-17 h)

www.24heures.ch/offre

Suspension et changement d'adresse temporaire:

Gratuit sur www.24heures.ch tél. 0900 924 124 (Fr. 6.- service et appel compris. Tarif pour le réseau fixe.)

Autres services: tél. 0842 824 124, fax 021 349 31 69.

Rédaction

Rédaction en chef: Thierry Meyer (rédacteur en chef, resp.), Claude Ansermoz (rédacteur en chef adjoint, Samedi) Joëlle Fabre (rédactrice en chef adjointe), Leonardo Pescante (rédacteur en chef adjoint, multimédia), Laurent Martin (directeur artistique), Assistante du rédacteur en chef: Sylvie Minder.

Chefs de rubriques

Vaud & Régions: Laure Pingoud et Michel Jotterand; **Suisse:** Judith Mayencourt;

Monde: Olivier Bot; **Economie:** Roland Rossier; **Sports:** Pierre-Alain Schlosser;

Culture & Société: Jean Ellgass; **Portraits:** Gilles Simoni; **Service images:** Sébastien Féval; **Internet:** Gilles Biéler; **Réseaux sociaux:** Yseult Théraluz; **Suppléments:** Laurent Buschini. **Secrétaire général:** David Moginié. **Edition:** Jean-Michel Jacot-Descombes (chef d'édition), Danilo Berta (production).

Contact des collaborateurs du journal par courriel selon le modèle:

prenom.nom@24heures.ch

Médiateur: Daniel Cornu

(www.mediateur.tamedia.ch).

Marketing: Fabrice Schoch

Direction vente et marketing: Jean-Paul Schwindt.

Publicité print Suisse romande

Tamedia Publications romandes SA

1001 Lausanne - Tél. +41 21 349 50 50 - publicite.lausanne@sr.tamedia.ch

Publicité Print Suisse alémanique

Tamedia Publications romandes SA

8021 Zürich - Tél. +41 44 251 33 75 - publicite.zuerich@sr.tamedia.ch

Point annonces

Guichet: avenue de la Gare 33, 1003 Lausanne / www.mytamedia

référence point-annonces

Tamedia Publications romandes SA

Cellules produits numériques +41 21 349 40 48

Digital.Commercial@sr.tamedia.ch

Audience REMP: 191'000 lecteurs (MACH Basic 2014-1). Tirages contrôlés REMP/FRP. Edition totale: 68 011 ex.

Membre de la combinaison TOP 2 Romandie. Nouvelle échelle de rabais Edipresse TOP Conto valable.

Editeur

Tamedia publications romandes SA, avenue de la Gare 33, 1001 Lausanne.

Editeur: Pietro Supino.

Responsable commercial: Jean-Paul Schwindt.

Directeur général: Serge Reymond.

Indication des participations importantes selon article 322 CPS: Editions Le Régional SA, ER Publishing SA, homegate AG, LC Lausanne-cités SA, Le Temps SA, LS Distribution Suisse SA, Romandie Online SA en liquidation, Société de Publications Nouvelles SPN SA.

MIXTE
Papier issu de sources responsables
FSC® C014046

Services

Secours

Police	117
Pompiers	118
Ambulance, SMUR	144
Air Glaciers	1415
REGA	1414
Sauvetage du lac	117
Secours routiers	140
La Main Tendue	143
Centre d'information toxicologique	145
SOS-Enfants Ligne d'aide aux enfants et aux jeunes	147

Caritas Vaud, accompagnement de personnes malades ou en fin de vie

021 317 59 80

Permanences

Clinident Permanence dentaire de Lausanne SA Urgences & Tous soins 7/7 Rue Centrale 15 1003 Lausanne www.clinident.ch	021 320 32 81
Ardentis Clinique Dentaire 7/7 Cossonay - EPFL - Lausanne - LeMont - Morges - Vevey - Villars - Yverdon www.ardentis.ch	058 234 00 00
Centrale des médecins et médecins-dentistes de garde Ordonnances urgentes 24h/24 et 7j/7	0848 133 133
Consultation d'orthopédie et de la main de la Clinique Bois-Cerf Ouvert 5 jours sur 7 sur rendez-vous Avenue d'Ouchy 31	021 619 69 99

Pharmacies de garde

Pharmacie 24 SA/ Lausanne 50 m de l'avenue d'Ouchy. Avenue Montchoisi 3. 8 h-24 h Sans taxe d'urgence.	021 613 12 24
Pharmacie Metro Flon Dans la gare du Flon. Place de l'Europe 5. 7 h-22 h	021 318 73 10
Pharmacie Sun Store Lausanne Gare Bâtiment CFF, quai 1, place de la Gare 9. 7 h-23 h 7/7 sans taxe, ni taxe d'urgence.	021 324 20 20
Pharmacie de la Planchette/ Aigle Chemin de la Planchette 3-5 0848 133 133 en dehors des heures d'ouverture.	024 467 04 04
Pharmacie du Gros-de-Vaud/ Bercher Rue du Village 3 0848 133 133 en dehors des heures d'ouverture.	021 887 70 42
Pharmacie Amavita du Marché/ Carouge Place du Marché 1. Jusqu'à 23 h	022 342 00 44
Pharmacie Sun Store Aéroport Gare CFF/Cointrin MM Gare CFF. 8 h-21 h 7/7 sans taxe, ni taxe d'urgence.	022 798 58 55
Pharmacie Amavita/ Genève Gare Cornavin. 7 h-23 h	058 851 36 03
Pharmacie Amavita Plainpalais Rue de Carouge 13. Jusqu'à 23 h	058 851 30 58
Pharmacie Amavita Gland Rue du Borgeaud 1C 0848 133 133 en dehors des heures d'ouverture.	058 851 36 11
Pharmacie Benu Leysin L. Jandel. Avenue Rollier. 8 h 30-12 h, 14 h-18 h 30	024 494 45 00
Pharmacie de Leysin Urgences (sur ordonnance).	
Pharmacie Benu Buttet- Crochetan/Monthey Av. de la Gare 13.	024 471 38 31

Cercle de La Côte (région Morges-Rolle-Bière) 0848 133 133 en dehors des heures d'ouverture - urgences uniquement.	
Pharmacie Sun Store/ Orbe Centre Coop. Route de Montcherand 0845 133 133 en dehors des heures d'ouverture.	024 441 83 64
Pharmacie Alpha/ Payerne Grand-Rue 68 - 0848 133 133 en dehors des heures d'ouverture.	026 660 26 37
Pharmacie Sun Store Prilly Malley M centre Malley Lumières, ch. du Viaduc. 8 h-22 h 7/7 sans taxe, ni taxe d'urgence.	021 661 11 71
Pharmacie Saba/ Vevey Avenue Général-Guisan 9 0848 133 133 en dehors des heures d'ouverture.	021 921 51 56
Pharmacieplus Fleury/ Villars-sur-Ollon Rue Centrale Pharmacie Fleury Urgences (sur ordonnance).	024 495 11 22